



EXTRAIT DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 4 AVRIL 2006

PR-454

RESOLUTION

Vu l'article 4, alinéa 4, de la loi sur le réseau des transports publics du 17 mars 1988;

vu la demande de concession d'infrastructure ferroviaire pour l'extension des lignes de tramway section Grand-Saconnex présentée en décembre 2005 par les Transports publics genevois à l'Office fédéral des transports,

le Conseil municipal préavise favorablement la demande d'octroi de concession des Transports publics genevois à l'Office fédéral des transports, pour la section Grand-Saconnex.

Il recommande, lors de l'établissement des plans, de préserver le site arboré et construit que représente l'environnement de la route de Ferney et de veiller au respect des normes de l'Ordonnance fédérale sur la protection contre le bruit.

Certifié conforme:

La Secrétaire:

Catherine Hämmerli-Lang

La Présidente:

Catherine Gaillard-Iungmann